



VILLE de BOURTH

MAIRIE DE BOURTH

3 avenue de l'Europe

27580 BOURTH

AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune BOURTH

se réunira, en séance ordinaire le 11 septembre 2020, à 17 heures 00.

Objet de la réunion

- Nomination d'un cabinet d'avocats pour la requête déposée par un administré au regard des parcelles AC N°1 et n°13 à Beaufour,
- Questions diverses.

Fait à Bourth, le 03 septembre 2020

L'adjoint au Maire



Géraldine DUMOUTIEN